

Attestation d'études professionnelles (AEP)

Esthétique de l'automobile

Devenir technicien (ne) en esthétique de l'automobile

Objectif : Acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires pour effectuer diverses tâches de nettoyage et de restauration de l'intérieur et de l'extérieur d'un véhicule, dans le but de le remettre à l'état neuf. Il peut s'agir, notamment, de faire l'inspection complète du véhicule, l'entretien de certaines composantes, l'entretien et le marquage de certains accessoires, l'entretien du compartiment moteur et du coffre arrière, la pose d'antivol, le lavage intérieur et extérieur, le détachage et la teinture des tissus et du cuir, l'application des protections préventives, le scellage et le polissage du tableau de bord, le cirage et le polissage des surfaces, les retouches manuelles de peinture, l'application d'antirouille, etc.

Date : Les prochaines dates de départ apparaissent sur le site www.srafp.com

Durée : 570 heures

Contenu de la formation :

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation : 15 h
- Appliquer des notions relatives au travail général d'atelier : 45 h
- Se situer au regard de l'approche qualité et au respect des modes d'organisation du travail : 30 h
- Nettoyer l'intérieur, l'extérieur et le compartiment moteur d'un véhicule : 105 h
- Entretenir les charnières, serrures, caoutchoucs d'étanchéité, moulures, etc. : 30 h
- Appliquer une protection contre la rouille : 30 h
- Remettre en état des surfaces peintes : 105 h
- Faire les retouches de peinture : 30 h
- Réparer la sellerie d'un véhicule : 30 h
- Poser des accessoires : 30 h
- Mesurer et contrôler la qualité du travail : 30 h
- Utiliser des moyens de recherche d'un milieu de travail : 30 h
- S'intégrer au marché du travail : 60 h

Renseignements et inscription :

Au SARCA - Édifice De La Salle
3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières
Téléphone : 819 840-0448 - Sans frais : 1 877 353-4273 - Télécopieur : 819 840-0500

Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère Éducation, Enseignement supérieur et Recherche.